



## **BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR**

Le 10 mars 2015

### **CONTRE LA POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ, TOUS DANS LA RUE LE 9 AVRIL !**

Depuis son arrivée aux commandes du pays, la politique menée par le Parti socialiste ne se distingue guère de celle menée par la Droite avec Sarkozy.

D'énormes moyens financiers sont mobilisés par l'Etat pour permettre aux grands groupes capitalistes de s'enrichir encore plus et sans demande de contreparties en matière d'embauches. Les lois qui sont votées donnent encore plus de liberté au patronat pour licencier à moindre coût, le SMIC reste à un niveau insuffisant pour faire face aux dépenses courantes, l'âge de la retraite continue à être sans cesse repoussé, les chômeurs ne trouvent pas de travail et sont radiés de Pôle Emploi au moindre défaut de pointage, de plus en plus de famille ouvrières sombre dans la misère et les difficultés sans fin.

L'intersyndicale constituée par la CGT, Solidaires, la FSU et FO déclare que « Ça suffit ! », qu'il faut mettre un terme à ces attaques contre les travailleurs, les chômeurs et les retraités. Elle appelle à la mobilisation le 9 avril.

L'URE CGTR s'inscrit pleinement dans cette action. Elle se prononce pour l'augmentation générale des salaires, le SMIC et le minimum vieillesse à 1700 euros, pour le partage du travail entre tous sans diminution de salaire, pour la défense des services publics, du droit à la santé, à l'éducation pour tous.

Cette journée doit être un succès. Les semaines qui viennent doivent être mises à profit par nos militants pour mobiliser le plus largement possible dans les entreprises, parmi les chômeurs, les jeunes, les retraités pour faire entendre la colère des travailleurs contre le patronat et le gouvernement à son service. Elle doit être la première étape de la mobilisation qui doit se poursuivre pour leur imposer nos revendications!

### **COMMUNE DE LA POSSESSION : RIGUEUR DE GESTION OU RIGUEUR CONTRE LES TRAVAILLEURS ?**

Sous prétexte d'éviter à la commune de la Possession sa mise sous tutelle de l'Etat, sa maire, Vanessa Miranville, et son équipe ont annoncé de « légères » augmentations d'impôts locaux de 5 à 10 % et la diminution des primes pour les salaires supérieurs à 1500 euros... précisant qu'elle ne veut pas s'en prendre aux salaires les plus bas.

Comme si toucher 1500 euros par mois faisait d'un travailleur un privilégié !

Les travailleurs, la population laborieuse n'est pas responsable de la dette de la commune. Celle-ci est peut-être due à la gestion erratique des équipes précédentes, elle l'est certainement aussi au désengagement de l'Etat qui a diminué ses dotations aux collectivités de 10 % l'an dernier, elle l'est aussi parce que les plus riches, les entreprises capitalistes ont droit à toutes sortes d'exonérations fiscales et de passe droits. Ce sont ces intérêts auxquels il faudrait s'attaquer, mais que les édiles verts de la Possession se gardent bien de mettre en cause, comme le gouvernement d'ailleurs qu'ils soutenaient encore il y a peu de temps.

Les travailleurs communaux de la Possession ont tout intérêt à s'opposer à ces attaques contre leur pouvoir d'achat. Les syndicats CGTR-FO-CFDT-SAFPTR-UNSA les appellent à se mobiliser le 16 mars pour obliger la commune à renoncer à toucher à leurs salaires. Ils ont raison !

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

## **AUGMENTEZ NOS SALAIRES !**

D'après une étude de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 1424 euros par mois serait le budget minimum à une personne seule pour vivre en logement social dans une ville moyenne en France. 3 284 euros par mois serait la somme nécessaire pour un couple avec deux enfants.

Le SMIC étant aujourd'hui de 1136 euros net, cela revient à dire qu'il faudrait l'augmenter de 300 euros.

A la CGTR, nous revendiquons depuis longtemps un SMIC à 1700 euros et 300 euros d'augmentation pour tous les salaires. Cette étude ne fait que confirmer ce que nous constatons tous les jours en faisant nos courses et en payant nos factures, à savoir que nos salaires sont trop bas et qu'il faut les augmenter !

## **MALTRAITANCE AU TRAVAIL : IL FAUT S'ATTAQUER AUX CAUSES !**



Aux dernières nouvelles un projet de service hospitalier consacré à la santé au travail serait dans les cartons du CHU et de la CGSS. Une étude de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) effectuée auprès de 41 médecins du Travail fait ressortir que « les troubles psychosociaux et les troubles musculo-squelettiques (TMS) étaient les pathologies les plus fréquemment rencontrés dans leur pratique » (Quotidien du 10 mars 2015).

Selon cette étude, on est passé de 8 à 10 cas par an de troubles psychosociaux à 8 à 10 cas par semaine en 2014.

Pour faire face à l'augmentation de ces pathologies, l'Agence Régionale de la Santé préconise de créer donc un service spécialement dédié à celles-ci. L'ARS préconise de

soigner, mais pour notre syndicat, la question se pose autrement. Il faut s'attaquer aux causes qui provoquent la détérioration de la santé physique et mentale des salariés.

Les TMS sont provoqués par l'augmentation des cadences, l'inadaptation des postes de travail, les gestes répétitifs. Les troubles psychosociaux le sont par les pressions des patrons et de leur hiérarchie : propos déplacés, sexistes, racistes, isolation de certains travailleurs, menaces de mutation de lieux de travail, de licenciement, etc. Pour venir à bout de ces maladies du travail, il faut s'opposer à la politique des patrons qui imposent à leurs salariés des conditions de travail dégradantes et pénibles, il faut s'opposer à la loi du profit. Et cette « médecine » ne peut être administrée que par les travailleurs eux-mêmes à ceux qui les rendent malades !

## **LES PATRONS SEULS RESPONSABLES DU DÉFICIT DE LA SÉCU**

Selon la CGSS, 25 % des entreprises réunionnaises, c'est-à-dire 7500, ne sont pas à jour de leurs cotisations sociales pour un montant de 253 millions d'euros, dont 97 millions de parts ouvrières. Les patrons concernés prélèvent donc les cotisations sur les salaires, mais ne reversent pas les sommes à la caisse. Cela s'appelle du vol.

Ceci est d'autant plus scandaleux qu'une bonne partie de ces entreprises bénéficient par ailleurs des exonérations découlant de la LODEOM et qu'il ne s'agit pas seulement de petites entreprises sans grands moyens financiers, mais de grands groupes riches à millions tels qu' Apavou ou le transporteur Carpaye qui licencient et exploitent sans retenue leurs salariés !

Cet argent appartient aux travailleurs, il doit être versé immédiatement à la caisse de Sécurité sociale. Quant aux subventions à ce patronat qui ne les utilise que pour s'enrichir, elles doivent leur être supprimées.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68